



PREFET DE L'HERAULT

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**  
Service eau, risques et nature

Montpellier, le

13 DEC. 2016

Affaire suivie par : Mme Sylvie BATIFOL  
Mail : [ddtm-seru-prmt@herault.gouv.fr](mailto:ddtm-seru-prmt@herault.gouv.fr)  
Tél : 04 34 46 62 13

**Objet : Porter à connaissance par les services de l'État de fiches des sites où l'eau a atteint des cotes maximales lors des épisodes pluvieux de septembre 2014**

Pièce(s) jointe(s) : 2 fiches des sites identifiés + carte de leur localisation

**Lettre recommandée avec AR n°** 1A 124 486 9537 3

Monsieur le Maire,

Lors des événements pluvieux de septembre 2014, des inondations importantes se sont produites sur votre commune. En lien avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO), des relevés des zones inondées ont été réalisés. Ils ont permis à un géomètre mandaté par mes services d'établir 2 fiches des cotes atteintes par les plus hautes eaux dites fiches des Plus Hautes Eaux (PHE) ainsi qu'une cartographie de leur localisation que je porte à votre connaissance.

Le présent porter à connaissance (les fiches des Plus Hautes Eaux et la carte) sera disponible sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault suivant le lien suivant : <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Transmission-des-informations-aux-maires-TIM/Les-Porter-a-connaissance-PAC-de-l-Herault>.

Ces données constituent des éléments de connaissance du risque d'inondation sur votre commune à prendre en compte dans les décisions relevant de votre compétence en terme de planification ou d'application du droit du sol.

Je vous invite par ailleurs à relayer au niveau de vos administrés l'information sur le présent porter à connaissance et à engager une mise à jour de votre Plan Communal de Sauvegarde sur la base de ces nouvelles connaissances du risque inondation.

Monsieur le Maire de Saint Just  
Hôtel de Ville  
Hameau de castagnes  
34390 SAINT JUST

Copie : SATEN + SYMBO + Préfecture + CC du Pays de Lunel

Le service Eau, Risques et Nature de la DDTM de l'Hérault se tient à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments les meilleurs,

Le Préfet,  
Pour le Préfet, et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Pascal OTHEGUY**